



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 9500153

Maisons-Alfort, le 1^{er} mars 2007

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de retrait de l'autorisation
de mise sur le marché, n° 9500153,
de la préparation phytopharmaceutique DECIS MICRO**

LA DIRECTRICE GENERALE

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 24 octobre 2006 d'un dossier, déposé par Bayer Cropscience France, relatif à une demande de retrait de l'autorisation de mise sur le marché, n° 9500153, de la préparation DECIS MICRO. Cette demande est assortie d'une demande de délai pour permettre l'écoulement des stocks : jusqu'au 30 juin 2007 pour la distribution ou la commercialisation et jusqu'au 31 décembre 2007 pour l'utilisation.

Considérant le bilan des ventes des 2 dernières campagnes et l'état des stocks de produit à la fabrication et chez les distributeurs ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de retrait de l'autorisation de mise sur le marché, n° 9500153, de la préparation DECIS MICRO, et à la demande de délai, pour permettre l'écoulement des stocks, jusqu'au 30 juin 2007 pour la distribution ou la commercialisation et jusqu'au 31 décembre 2007 pour l'utilisation.

Pascale BRIAND